

M. HEAPS: Jusqu'à concurrence de \$24,000,000 et elles n'écherront pas avant 1946. Il me semble que le montant d'intérêt est beaucoup trop élevé au National-Canadien. Je crois encore que si on pouvait trouver quelque moyen de diminuer les taux d'intérêt en harmonie avec ce qu'ils sont aujourd'hui, nous pourrions réduire sensiblement le déficit du chemin de fer. Je crois que le déficit de \$42,000,000 pourrait être diminué d'un tiers, je donne un chiffre approximatif. Si nous pouvions y arriver plus ou moins, le public canadien verrait cela d'un très bon œil. Naturellement, j'ignore ce qu'a fait la Banque du Canada en la matière, pas même ce qu'a fait le ministère des Finances; mais je suis d'avis que nous devrions nous efforcer sérieusement d'étudier la possibilité d'abaisser l'intérêt sur ces obligations perpétuelles, certaines à 5 p. 100 et d'autres à 4 p. 100. Il n'y en a qu'un nombre comparativement faible à 3 p. 100. Toutes les autres sont à des taux d'intérêt assez élevés en comparaison de ceux d'aujourd'hui. Quand on considère les taux actuels, en regard de ceux de 6 p. 100,—le double de ceux que nous devrions payer,—je suis d'avis que si nous pouvons tenter quelque chose, nous devrions le tenter. S'il y a quelque possibilité de réduire considérablement,—du moins sensiblement ce déficit du National-Canadien,—nous devrions y voir.

M. HOWDEN: Monsieur le président, nous paraissions avoir omis la question à laquelle je pensais. Dans une certaine mesure, les deux derniers préopinants semblent avoir fait de même. J'allais dire que bien qu'il serait beaucoup à désirer qu'on puisse effectuer des remboursements susceptibles de diminuer les frais d'intérêt pour le pays, j'espère sincèrement que la direction du chemin de fer ne s'autorisera pas des observations de M. Walsh, du docteur Young ou de M. Heaps, pour restreindre indûment ses services. M. Walsh a dit que son budget avait désappointé le public canadien. Le nombre de Canadiens qui en étudient les chiffres est assez faible. Nous avons remarqué, je crois, dans les pages que nous avons scrutées, que la compagnie a quelque 79,000 employés. Je crois que le public canadien serait encore plus désappointé et plus mécontent s'il constatait que le National-Canadien donne un mauvais service et que beaucoup de ses employés sont congédiés dans une tentative d'économiser ou peut-être de se rapprocher davantage des prévisions budgétaires. Je présume que le public en serait bien plus mécontent et désappointé que de la perte de quelques dollars résultant d'un bon service et du maintien des employés à un travail assez constant.

Le PRÉSIDENT: Avez-vous d'autres questions à poser, messieurs?

M. WALSH: Pour en revenir au budget, M. Hungerford ne pourrait-il pas nous expliquer brièvement la façon dont le comité du budget a obtenu ses chiffres? Comment procède-t-il?

Le PRÉSIDENT: Avant de passer à ce sujet, monsieur Walsh, je suppose que vous savez que les Chemins de fer Nationaux du Canada ont préparé à l'avance leur budget la première fois l'an dernier. Dans le passé, nous examinions leur comptabilité en arrière, nous n'avions pas de budget. C'était la première année dans leur histoire qu'on leur demandait de préparer leur budget et que le Parlement votait leurs crédits à l'avance. Je ne crois pas qu'ils se soient si mal tiré d'affaire, si on tient compte des conditions de la récolte de l'an dernier.

M. HUNGERFORD: Il vous intéresserait peut-être de savoir comment nous établissons notre budget. Le plus tard possible à l'automne nos représentants obtiennent des hommes d'affaires de toutes les parties du pays leurs opinions sur les perspectives de l'année suivante. Tous ces renseignements sont rassemblés et étudiés à la lumière des circonstances qui existaient lors de cette étude. Nous consultons tous les directeurs qui ont quelques connaissances sur ce sujet; ils agissent comme comité général afin d'étudier tous les témoignages et renseignements disponibles alors.